

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023
ASSOCIATION DES DESIGNERS INDUSTRIELS DU QUÉBEC

Date : Mercredi 22 mars 2023

Heure : à 17 h 30

Lieu : Oztudio et en virtuel via Zoom

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Patrick Messier, président de l'ADIQ, déclare l'assemblée officiellement ouverte à 17 h 44.

Il présente les membres du conseil d'administration :

- Patrick Messier, président
- Caroline Gagnon, vice-présidente
- Diana Horqqe Ratto, trésorière
- Thibault Lerailler, secrétaire
- Maria Julia Guimares, administratrice
- Charlotte Flamand, administratrice
- Thierry Petelle, administrateur

Il mentionne que Valérie Laliberté a annoncé sa démission deux semaines avant la tenue de l'AGA et il la remercie pour son temps et sa contribution au sein de CA.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est atteint au compte de 35 personnes votantes.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président d'assemblée, Patrick Messier, fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Aucune question ou aucun ajout au varia n'est fait par les membres votants.

Patrick Messier précise les sujets qui seront discutés durant le varia :

- Tremplin
- Packlab
- Tout déballer
- Odyssée de l'objet : recrutement des membres du jury
- Mentorat ADIQ
- ACID

Sur une proposition de Serge Nadeau, appuyée par Diana Horque Ratto, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2022

Aucune modification n'est proposée au procès-verbal du 21 avril 2022.

Sur une proposition de Diana Horque Ratto, appuyée par Charlotte Flamand, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 21 avril 2022.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES ACTIVITÉS 2022

Patrick Messier mentionne à l'assemblée que le CA a dû travailler à la restructuration de l'association, et que c'est ce qui explique leur inactivité des derniers mois.

Activités de la dernière année

Le président présente les activités qui ont eu lieu durant la dernière année :

- Une **journée de planification stratégique** s'est tenue avec certains membres du CA pour travailler sur la restructuration de l'association.
- La **Journée mondiale du design industriel** qui s'est déroulé à l'Oztudio le 29 juin 2022.
- Des activités se passent pour le projet de **l'Odysée de l'objet**. Il mentionne qu'ils sont en recrutement pour les membres du jury et que ce sujet sera abordé dans le varia.
- Une **collaboration entre l'ADIQ et l'ACIDO** s'est développée au travers de l'ACID. Patrick Messier précise qu'il est en relation constante avec le co-président de l'ACID afin d'échanger sur les enjeux que vivent ces associations.
- L'ADIQ a récemment **déménagé dans les locaux de District 3**, l'organisme dirigé par Diana Horque, secrétaire de l'association. Il est précisé qu'il n'y a pas de loyer à payer.
- Un **nouveau Site Web** a été créé puisque l'ancien ne fonctionnait plus.
- Il y a eu des **rencontres qui se sont amorcées avec les écoles de design du Québec**.

Restructuration

Patrick Messier présente les projets complétés et/ou en cours pour la restructuration de l'association :

- L'ADIQ a **adopté une définition de design industriel qui est alignée sur celle du World Design Organization (WDO)**. Patrick Messier précise que l'ancienne était très ancrée sur les produits physiques qui ne représentaient plus les diverses pratiques du design industriel et les produits d'aujourd'hui.
- Le CA a travaillé à la **réorganisation de la structure de membership**.
- Le CA travaille actuellement sur **de nouvelles tarifications**. Il informe à l'assemblée que le CA a déjà voté pour modifier les tarifs de deux catégories de membership.
- La **nouvelle plateforme web** est en construction.

- Un nouveau **projet de placement étudiant** est évoqué. Le président mentionne qu'il aimerait aller de l'avant avec ce projet si la nouvelle plateforme web le permet.
- Des **négociations avec des fournisseurs** de logiciels, entre autres, sont en cours dans le but d'obtenir des rabais substantiels. Les fournisseurs concluant une entente avec l'ADIQ deviendront des membres partenaires.

Le président mentionne que le CA de l'ADIQ veut mettre l'accent sur la communauté innovante du design industriel et de produits. Il précise que la nouvelle plateforme web a été créée en ce sens.

Nouveau prix ADIQ

Le président présente le projet des nouveaux prix ADIQ qui a pour objectif de célébrer les membres de l'association qui contribuent à élever la communauté du design. Il précise que ce projet, et plusieurs autres présentés lors de l'AGA, sont inspirés des bonnes pratiques de l'Industrial Designers Society of America (IDSA). Patrick Messier présente les nouveaux prix :

- *Étudiant finissant de l'année - Cégep* : nomination par un jury
- *Étudiant finissant de l'année - Université* : nomination par un jury
- *Enseignant recruté de l'année* : nomination par les pairs membres et les étudiants membres
- *Prix de l'excellence en enseignement* : nomination par les pairs membres, les étudiants membres et le CA
- *Prix de l'accomplissement individuel, membre Émérite* : nomination par les pairs membres et le CA
- *Prix de l'accomplissement individuel, membre Honoraire* : nomination par les pairs membres et le CA
- *Prix de l'accomplissement en équipe* (groupe d'individus, organisations, projets spéciaux)

Pour le prix *Étudiant finissant de l'année – Cégep* et *Étudiant finissant de l'année - Université*, il précise que les candidats seront les étudiants qui auront déjà reçu le prix de l'exposition de fin d'année à leur école respective. Les gagnants seront déterminés par un jury.

Il évoque que ces prix seront remis dans le cadre de la journée mondiale du design industriel, et ce, chaque année.

Finalement, le président précise qu'il s'agit d'un projet et que les modalités seront déterminées par le CA en collaboration avec les établissements d'enseignement.

État du membership

Patrick Messier explique que la nouvelle plateforme Web permet d'avoir des statistiques en temps réels de l'état du membership. Il présente les statistiques à ce jour qui démontrent que l'association compte 131 membres. L'objectif est d'augmenter ce nombre considérablement. Selon lui, c'est possible étant donné qu'il y a près de 550 membres potentiels au Québec. Il explique qu'il est convaincu que la mise en place de projet tel que le placement étudiant créera une grande valeur pour les étudiants, les enseignants et les entreprises employeuses.

Mario Gagnon prend la parole pour souligner qu'il serait pertinent d'aller chercher des membres au sein des entreprises où il y a plusieurs designers industriels. Le président lui répond que le CA est d'accord et que c'est un élément qui sera abordé ultérieurement dans l'AGA.

Serge Nadeau, un membre enseignant, ajoute un commentaire témoignant qu'il a de la difficulté à faire la promotion de l'ADIQ auprès de ses élèves. Il remet également en question l'inactivité de l'association depuis la pandémie. Caroline Gagnon, vice-présidente du CA, explique que l'ADIQ a fait face à une période de transition à la suite de nombreux changements au sein de la gouvernance, et ce, en plus de la pandémie. Des conséquences ont découlé de cette période, et les nouveaux membres du conseil d'administration travaillent fort depuis pour remettre l'association sur la bonne voie. Elle lance un cri du cœur aux membres en précisant que la survie de l'ADIQ est en jeu. Il est primordial que les membres renouvellent leur adhésion et que chacun d'entre eux sollicite de nouveaux membres. Patrick ajoute que la relation avec Continuum, l'ancienne organisation qui assurait la permanence de l'ADIQ, n'était pas évidente. Le CA a remédié à la situation en engageant une nouvelle organisation qui se spécialise dans la gestion des associations de professionnels : L'ASSOCIÉ. Serge Nadeau remercie le CA pour leur travail et leur dévouement.

Mario Gagnon reprend la parole pour faire part du fait que plusieurs personnes rencontrent des difficultés à adhérer à l'association. Diana Horrque Ratto répond que ce problème est réglé depuis que le nouveau site Web a été lancé.

Des membres mentionnent vouloir être informés de l'état de l'association et de ses développements. Ils invitent le CA à communiquer davantage avec eux.

Assam Michel Daoud prend la parole pour suggérer au CA de travailler sur la valeur ajoutée des membres de l'ADIQ. Il demande également si le membership étudiant est payant. Patrick répond que le tarif est de 20 \$.

6. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Julie Gaboriault, de la firme de comptable Lapierre Gaboriault, CPA inc., présente un rapport d'examen sans réserve, les états financiers en date du 30 juin 2022 sont plausibles.

Elle précise que le revenu issu des cotisations des membres est en baisse depuis 2021 et s'élève à 34 522 \$. En 2021, l'association avait eu des subventions pour la COVID et des projets spéciaux, ce qui explique entre autres l'importante différence avec les revenus de 2022 qui sont de 37 022 \$. Les dépenses présentées s'élèvent à 68 223 \$, ce qui amène à un déficit de 31 201 \$.

Au niveau du bilan, le total des actifs est 32 165 \$ et le total des passifs est 32 230 \$. Julie Gaboriault précise qu'il y a une portion des revenus qui est reportée puisque les cotisations des membres sont pour une période d'un an, à dates variables. La dette à long terme est le prêt Compte d'Urgence pour les Entreprises Canadienne (CUEC) remboursable avant le 31 décembre 2023.

Diana Horrque Ratto prend la parole pour préciser que le prêt de 40 000 \$ n'a pas été utilisé, et que l'objectif est de ne pas l'utiliser. De ce fait, elle rappelle aux membres l'importance d'augmenter le nombre de membres. Elle explique aussi que plusieurs dépenses ont été réduites telles que le loyer et l'assurance physique.

Sur une proposition de Thierry Petelle, appuyée par Serge Nadeau, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers au 30 juin 2022 préparés par la firme Lapierre Gaboriault, CPA inc.

7. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2023-2024

Orientations et objectifs 2022-2025

Patrick Messier présente les orientations et objectifs pour 2022-2025 :

- Remettre le design au centre des stratégies d'innovation au Québec.
- Favoriser la création d'une communauté dynamique et engagée.
- Nous rapprocher des jeunes et des maisons d'enseignement pour mieux les inclure. Ils sont l'avenir de notre profession. L'objectif est que tous les étudiants et enseignants soient membres.
- Obtenir une meilleure représentativité de l'ADIQ : augmenter à plus de 1 000 membres.
- Nous rapprocher des designers qui sont en « industrie ».
- Adopter une définition du design plus inclusive, telle que celle du WDO et favoriser l'inclusion des designers de services et d'expérience usagers (UX) et qui proviennent des écoles de design de produits et design industriel.
- Revoir l'offre de services aux membres et remettre en place un service de mentorat structuré.
- Rebâtir le site Web et le système de gestion des membres.

Nomination d'un membre émérite

Patrick Messier propose la nomination de Diane Leclair Bisson comme membre émérite de l'association. Caroline Gagnon, vice-présidente du CA, présente le parcours de Diane Leclair Bisson et son impact dans le monde du design.

Sur une proposition de Geneviève Dionne, appuyée par Frederic Galliot, il est unanimement résolu d'adopter la nomination de Diane Leclair Bisson à titre de membre émérite.

Nomination de deux membres honoraires

Patrick Messier propose la nomination de Koen De Winter et Ginette Rochon comme membres honoraires de l'association. Le président présente leur parcours et leur impact dans le monde du design.

Sur une proposition de Serge Nadeau, appuyée par Geneviève Dionne, il est unanimement résolu d'adopter les nominations Koen De Winter et Ginette Rochon à titre de membres honoraires.

Le président précise qu'il aimerait souligner ces nominations en personne lors de la Journée mondiale du design industriel, le 29 juin prochain. Denis Lapointe, membre émérite 2022, sera également invité puisque sa nomination n'a pas été soulignée en personne.

Nouveau site Web

Patrick Messier précise qu'il s'agit de la version bêta et que de nouvelles sections seront ajoutées prochainement. Il informe l'assemblée que ce nouveau site Web est basé sur Yapla, une entreprise montréalaise de plateforme Web spécialisée pour les OBNL. Un service de gestion des membres est intégré à même la plateforme. Les membres ont maintenant accès à un nouvel espace membre qui est aussi en construction.

Jousse Cormier demande si le nouveau site Web est sécuritaire. Diane Horque Ratto assure que Yapla est une plateforme sécurisée et précise que plusieurs renseignements demandés aux membres sont

privés. Jousse demande également s'il y aura des photos qui seront ajoutées à l'espace membre. Diana répond que oui et que cela sera prochainement ajouté à l'annuaire des membres. Elle informe l'assemblée qu'il sera aussi bientôt possible d'afficher des offres d'emploi.

Patrick Messier termine en mentionnant que le CA souhaite souligner l'apport de Diana Horqqe, Thibault Lerailler, Maria Julia Guimaraes, Isabelle Deslauriers, Patrick Messier et Caroline Gagnon et les remercie pour leur implication dans le projet du site Web.

Tremplin

Diana Horqqe Ratto explique que le CA envisage le retour de l'événement Tremplin et qu'il se tiendrait le 3 mai prochain au Cégep du Vieux Montréal. Afin de s'assurer qu'il y a un nombre suffisant d'entreprises présentes, un sondage a été fait et est en cours. Diana invite les gens à répondre au sondage si l'entreprise dans laquelle ils travaillent souhaite être présente à l'événement. S'il n'y a pas assez d'entreprises qui confirment leur intérêt, la date devra être repoussée. Diana ajoute que cette édition de Tremplin sera ouverte à tous les designers et non seulement aux étudiants.

Assam Michel Daoud prend la parole pour faire part que Tremplin a bien fonctionné pour son entreprise, puisque deux de ses employés ont été recrutés lors d'une édition antérieure de l'événement.

Serge Nadeau, enseignant au Cégep du Vieux Montréal, ajoute qu'il est heureux d'accueillir l'événement et de prendre en charge la logistique. Il précise que les 28 étudiants dans son groupe seront présents.

Nouvelle permanence

Patrick Messier présente la nouvelle permanence : L'ASSOCIÉ, une entreprise qui travaille avec près de 35 associations de professionnels pour les épauler de manière concrète dans la gestion des membres, des communications et des événements. Il précise que L'ASSOCIÉ est en poste depuis le début du mois de mars et que le CA ressent déjà les avantages de ce partenariat.

8. RÉORGANISATION DU MEMBERSHIP ET DE LA TARIFICATION

Le président présente la structure de membres actuelle composée des catégories suivantes : *Étudiant, Actif, Junior Agréé, Professionnel agréé, Professionnel enseignant, Professionnel Émérite, Honoraire, Partenaire* et *Équipe Design*.

Il propose une structure de membres simplifiée composée des catégories suivantes : *Étudiant, Régulier, Professionnel enseignant, Professionnel agréé, Professionnel Émérite, Honoraire et Partenaire*.

Il précise les changements suivants :

- La catégorie *Actif* deviendra *Régulier*.
- La catégorie *Junior Agréé* sera supprimée. Tous les membres qui sont actuellement dans cette catégorie devront choisir, à la fin de leur adhésion, leur nouvelle catégorie entre *Régulier* ou *Professionnel agréé*.
- La catégorie *Équipe Design* sera fusionnée avec *Partenaire*.

Patrick Messier informe l'assemblée que le CA a déjà voté pour les changements de tarifications suivants :

- *Étudiant* : de 60 \$ à 20 \$
- *Enseignant* : de 175 \$ à 100 \$
- *Réguliers* : en révision
- *Professionnel agréé* : en révision
- *Partenaire* : une tarification dynamique sera établie en fonction de la taille de l'organisation au niveau de son nombre d'employés total. De plus, des réductions progressives seront accordées aux organisations qui embauchent des designers. Finalement, des plans de visibilité optionnels seront élaborés pour cette catégorie dans la prochaine année.

Frederic Gaillot demande quel est l'avantage pour les entreprises. Patrick mentionne entre autres le projet de placement étudiant. Caroline Gagnon ajoute l'avantage des crédits d'impôt pour le MEI.

À la suite d'une question de Vincent Charest sur le clavardage, Caroline Gagnon explique la différence entre la catégorie de membre *Régulier* et la catégorie *Professionnel agréé*. Elle précise que le membre *Professionnel agréé* doit passer par un processus d'agrément dans le but de faire valoir ses études et exercer son travail ou soumissionner sur un certain projet.

Des membres prennent la parole pour suggérer au CA de travailler en priorité sur l'offre de valeur de l'association.

Daniel Thibault demande quel serait le montant minimum du budget opérationnel de l'ADIQ par année. Diana Horque Ratto répond que le montant serait d'environ 50 000 \$ et qu'il serait consacré à payer les honoraires de la nouvelle permanence, L'ASSOCIÉ.

Le président présente les tarifs de groupe pour les membres *Partenaires*. Il explique que le rabais varie selon le nombre de designers à l'emploi. Patrick annonce que le CA va également faire une proposition de tarifs de groupe pour les maisons d'enseignement.

Amendements aux règlements généraux

Patrick Messier fait la lecture des amendements proposés.

Sur une proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu d'adopter la modification l'article 3 des règlements généraux en modifiant la portion de texte *les membres actifs (actifs, honoraires), les membres professionnels (agréés, enseignants, émérites)*, par le texte *les membres réguliers, membres professionnels enseignants, les membres professionnels agréés, membres émérites, membres honoraires*.

Sur une proposition de Charlotte Flamand, appuyée par Geneviève Dionne, il est unanimement résolu d'adopter la modification de l'article 4 des règlements généraux, en modifiant l'ordre de présentation des catégories de membres suivantes : *les membres réguliers, membres professionnels enseignants, les membres professionnels agréés, membres émérites, membres honoraires*.

Sur une proposition de Jousse Cormier, appuyée par Antoine Dubois, il est unanimement résolu d'adopter la modification de l'article 4 des règlements généraux en modifiant le terme *actif* pour *régulier*.

Sur une proposition de Serge Nadeau, appuyée par Thierry Petelle, il est unanimement résolu d'adopter la modification de l'article 4, paragraphe intitulé ; *est membre professionnel agréé*, des règlements

généraux en retirant les portions de texte *en vigueur au 19 juin 2003* et *d'utiliser le sceau de membre personnalisé de la corporation*.

Sur une proposition de Jousse Cormier, appuyée par Julie St-Louis, il est unanimement résolu d'adopter la modification de l'article 4, paragraphe intitulé ; est membre professionnel enseignant, des règlements généraux en retirant les portions de texte *en vigueur au 19 juin 2003, depuis aux moins deux années continues* et *agrée* ainsi qu'en modifiant la portion de texte *d'utiliser le titre Membre professionnel agréé enseignant, d'utiliser le sceau de membre personnalisé de la corporation, de voter aux assemblées des membres, d'être éligible* par le texte *de participer à toutes les activités de la corporation, de recevoir les avis de convocation aux assemblées des membres, d'assister à ces assemblées et d'y voter. Il est éligible comme officier de la corporation*.

Le président précise que le CA déterminera les tarifs selon la charge d'enseignement.

Sur une proposition de Thierry Petelle, appuyée par Diana Horqqe Ratto, il est unanimement résolu d'adopter la modification de l'article 4, paragraphe intitulé ; est membre professionnel émérite, des règlements généraux en retirant le terme *professionnel agréé*, en modifiant le terme *agrée* pour *professionnel* ainsi qu'en ajoutant la portion de texte *satisfaisant aux conditions d'évaluation que les administrateurs peuvent par résolution de temps à autre établir*.

Sur une proposition de Thierry Petelle, appuyée par Patrick Mainville, il est unanimement résolu d'adopter la modification de l'article 4, paragraphe intitulé ; membre partenaire, des règlements généraux en modifiant la portion de texte *toute personne physique ou morale offrant un service ou produit destiné aux membres professionnels de la corporation* par le texte *toute organisation intéressée par les activités de la corporation*.

9. ÉLECTIONS

Le président présente les candidatures reçues pour les postes en élection :

- Patrick Messier : pour le poste de président
- Isabelle Deslauriers : pour le poste d'administratrice

Patrick fait la lecture de la lettre de présentation d'Isabelle Deslauriers.

Sur une proposition de Serge Nadeau, appuyée par Frederic Galliot, il est unanimement résolu d'élire Isabelle Deslauriers à titre d'administratrice du conseil d'administration. Patrick lui souhaite la bienvenue.

Sur une proposition de Serge Nadeau, appuyée par Charlotte Flamand, il est unanimement résolu d'élire Patrick Messier à titre d'administrateur du conseil d'administration.

Sur une proposition de Serge Nadeau, appuyée par Jousse Cormier, il est unanimement résolu d'élire Patrick Messier à titre de président du conseil d'administration.

10. VARIA

Préalablement à la tenue de l'AGA, certains membres ont été invités à présenter l'un des sujets suivants :

Packlab

Geneviève Dionne présente un événement organisé par Éco Entreprises Québec, l'entreprise dans laquelle elle travaille. Packlab, un laboratoire pour repenser les emballages, aura lieu les 19 et 20 avril 2023 au Marché Bonsecours à Montréal. Elle invite les designers industriels à participer à l'événement et leur offre un code promotionnel.

Tout déballer

Geneviève Dionne mentionne que le documentaire « Tout déballer », qui traite du design dans l'emballage, est disponible en ligne. Il est aussi possible d'organiser des visionnements dans les écoles. Geneviève offre à l'ADIQ la possibilité de faire un visionnement et une formation sur l'écoconception des emballages pour les membres.

Odyssée de l'objet

Thierry Petelle, administrateur du CA, explique l'Odyssée de l'objet, un concours de design pour les écoles secondaires organisé par Techno Science. Il est à la recherche de deux membres pour former le jury. Il fait appel à l'assemblée.

Mentorat ADIQ

Thierry Petelle explique le service de mentorat que l'ADIQ avait offert en 2019. Il précise que ce projet a connu un grand succès et que le CA souhaite le relancer.

ACID

Patrick Messier explique que l'ADIQ et l'ACID sont en discussions pour partager des ressources tels que Slack, une plateforme de messagerie instantanée.

À la suite de la question d'Assam Michel Daoud, Patrick précise qu'il y a environ 150 membres à l'ACIDO.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Avant de clore l'assemblée, Patrick rappelle aux membres qu'ils ont besoin de leur aide pour recruter de nouveaux membres et faire grandir l'association.

Sur une proposition dûment appuyée, le président d'assemblée annonce la clôture de l'AGA à 20 h 32.